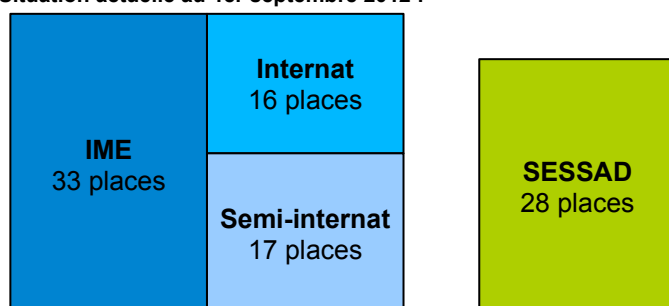


Objectif prioritaire :

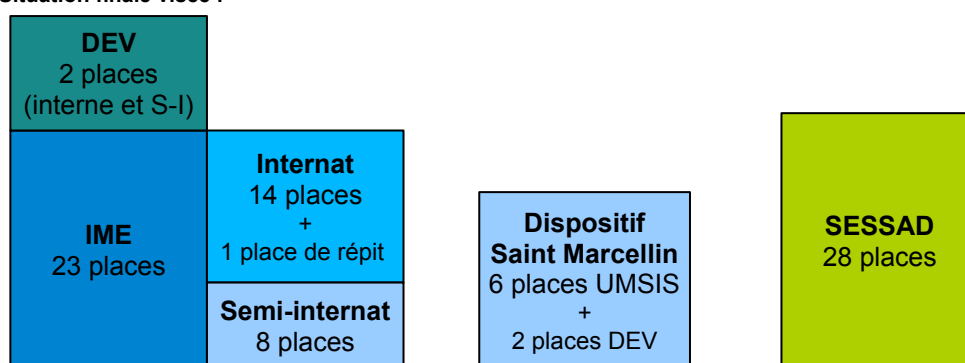
Adapter l'IME et le SESSAD aux besoins du bassin de recrutement des populations atteintes de déficiences intellectuelles et adapter la prise en charge des populations plus complexes

Evolution du dispositif

Situation actuelle au 1er septembre 2012 :



Situation finale visée :



Création d'un dispositif différencié de l'IME sur Saint Marcellin :

- un dispositif d'accueil « UMSIS » (Unité Mobile de Soutien à l'Intégration Scolaire) avec les enfants présentant une déficience avec des troubles du comportement, en externat pour 6 usagers ;
- un DEV de 2 places pour des enfants de 5 à 13 ans (cycles maternel et primaire) avec pour objectifs : différencier, prévenir, évaluer.

Ce dispositif nécessitera :

- une scolarité accompagnée par un enseignant spécialisé (0,5 ETP) ;
- le maintien d'une scolarisation de l'enfant dans son école de référence à temps partiel sur un principe de scolarité partagée avec le service ;
- une coopération avec le CATT pour une prise en charge conjointe d'enfants en groupe thérapeutique ;
- un accompagnement éducatif en journée ;
- un accompagnement soutenu de la famille ;
- la possibilité d'utiliser l'internat séquentiel sur le site l'IME pour des séjours de répit sur des périodes courtes.

Fiche(s) Action de référence

Fiches Actions dans lesquelles s'inscrit le dispositif, dans le cadre d'une dynamique associative commune à tous les ESSMS :

- Fiche Action 2-4 : Repenser la gouvernance d'OVE
- Fiche Action 3-1 : Consolider le partenariat avec l'Education Nationale (E.N) favorisant la prise en charge précoce de l'utilisateur
- Fiche Action 3-2 : Étendre les coopérations avec le secteur sanitaire
- Fiche Action 3-3 : Développer la promotion et l'éducation à la santé dans tous les ESSMS
- Fiche Action 4-1 : Développer la pratiques des entretiens individuels d'activité au sein de tous les ESSMS d'OVE
- Fiche Action 4-2 : Renforcer et consolider les compétences des professionnels à travers le développement de formations « dédiées CPOM »
- Fiche Action 4-3 : Développer les formations par le biais d'une offre FOAD (Formation Ouverte et/ou A Distance)
- Fiche Action 4-4 : Accroître le niveau d'emploi de salariés handicapés ou assimilés

- Fiche Action 4-5 : Développer des colloques afin de favoriser l'intelligence collective
- Fiche Action 5-1 : Décliner la Gestion Des Risques dans le secteur médico-social
- Fiche Action 5-2 : Perfectionner la gestion des situations d'exception
- Fiche Action 6.1 : Engager les ESSMS dans une logique de développement durable
- Fiche action 6-2 : S'engager dans les procédures d'évaluation interne et d'évaluation externe
- Fiche Action 6-3 : Optimiser l'accompagnement des usagers en mobilisant le système d'information OVE
- Fiche Action 6-4 : Améliorer la performance des ESSMS en exploitant le tableau de bord SAGES, l'entrepôt de données Gestetab 2 et en les faisant évoluer en SIAD (Système Informatisé d'Aide à la Décision)
- Fiche Action 6-5 : Management de l'information

Fiches Actions dans lesquelles s'inscrit l'IME, dans le cadre d'actions et moyens spécifiques :

- Fiche Action 2-1-1 : Développer des Unités Mobiles de Soutien à l'Inclusion Scolaire (UMSIS) afin d'améliorer l'accompagnement à la scolarisation et le maintien de l'enfant dans son milieu ordinaire de vie
- Fiche Action 2-1-2 : Améliorer et poursuivre le développement des dispositifs d'expertise d'évaluation (DEV) IME-ITEP

Actions

- Former les personnels au diagnostic pour le DEV et aux situations complexes pour l'IME et le dispositif de Saint Marcellin
- Poursuivre le projet de travail avec le CATTP pour conventionner un partenariat de prise en charge partagée en 2011/2012
- Ramener l'utilisation des locaux de l'IME à un seul bâtiment pour réduire les coûts et répondre aux exigences de sécurité (internat).
- Étudier la faisabilité de la restructuration du bâtiment principal qui regrouperait l'internat dans un seul lieu.
- Rechercher des locaux pour le dispositif sur Saint Marcellin
- Redéployer et transformer des postes des services généraux suite aux départs en retraite, ce qui implique une réorganisation des services et l'utilisation de prestations extérieures (lingerie, cuisine, entretien espace vert)

Moyens

Groupe 1 et 3 :

IME :

Si impossibilité de financement, il faut envisager à minima un certain nombre de travaux de réhabilitation des locaux actuels (réfection des groupes en propreté (sol et murs) changement de toutes les fenêtres et des portes à mettre en double vitrage avec des volets pour réduire les coûts de chauffage.

Structure d'accueil de Saint Marcellin :

Location ou achat (par le biais d'une SCI) de locaux pour l'UMSIS sur Saint Marcellin : 14 500 € à disposition, inscrits au budget au titre du prêt infirmerie qui peut être conservé.

Des moyens sont à dégager de l'IME pour le fonctionnement du service.

SESSAD :

Location d'un véhicule supplémentaire.

Groupe 2 :

IME :

- Para-médical : embauche d'une neuro -psychologue pour l'ensemble des structures du dispositif : embauche sur le poste du psychiatre non pourvu (0,26 ETP).
- Scolaire : conserver 3 postes sur l'IME (réduction de 0,5 ETP du temps actuel accordé) et voir si le maintien de 0,5 ETP est possible sur la structure Saint Marcellin.
- Éducatif : redéploiement d'un éducateur spécialisé (0,8 ETP) de l'IME sur le SESSAD et 0,5 ETP sur la structure de St Marcellin. Il resterait 6,20 ETP sur l'IME pour 25 enfants et deux groupes d'internat.
- Services Généraux : transformation des postes en postes éducatifs et temps de soins pour le service de St Marcellin et du SESSAD (Lingerie, OE, SG)

SESSAD :

Le ratio des personnels de soin est faible. Il semble plus opportun de se diriger sur des vacances ce qui facilite l'organisation en raison de l'étendue du territoire. L'augmentation d'activité est envisagée avec une augmentation de la quotité de travail de deux éducatrices spécialisées du service (passage de 0,8 à 0,9 ETP pour chacune d'entre elle), le recours à des vacances pour l'orthophonie et la psychomotricité (0,10 ETP), l'augmentation de la quotité de travail de la psychologue du service (+0,10 ETP).

Structure d'accueil de Saint Marcellin :

- 2 personnel éducatif à redéployer (1,5 ETP).
- Faire appel au CATTP et aux CMP, au libéral pour le soin.

Calendrier

SESSAD :

- 2012-2013 : augmentation progressive du ratio d'encadrement par redéploiement et transformation de postes de l'IME

Structure d'accueil de Saint Marcellin :

- année scolaire 2011-2012 : recherche de locaux
- 2012 : finalisation du travail d'écriture du projet de service en cours.
- Septembre 2012 : installation dans des locaux définitifs
- Septembre 2012 : démarrage progressif de l'activité.
- 2012 : démarrage de l'activité DEV.

IME :

- 2012-2013 : formation des personnels (DEV, situations complexes)
- 2012 : réduction progressive de l'effectif des internes pour permettre l'accueil sur un seul lieu (Château) ce qui répond à des objectifs de sécurité et pour envisager de déplacer l'internat pendant la période des travaux sur l'autre bâtiment ce qui n'est possible qu'avec un maximum de quatorze internes.
- 2012-2013 : travaux de restructuration de l'internat du bâtiment « Château » et déménagement de l'internat (14 places) sur le deuxième bâtiment.

Indicateurs

Cf Fiche Action 6-6 : Indicateurs du CPOM Unique